

Comment anticiper le pic de pétrole à Bruxelles et en Wallonie?

De la sensibilisation aux mesures
concrètes

Xavier Desgain, le 15 novembre 2012

globalement

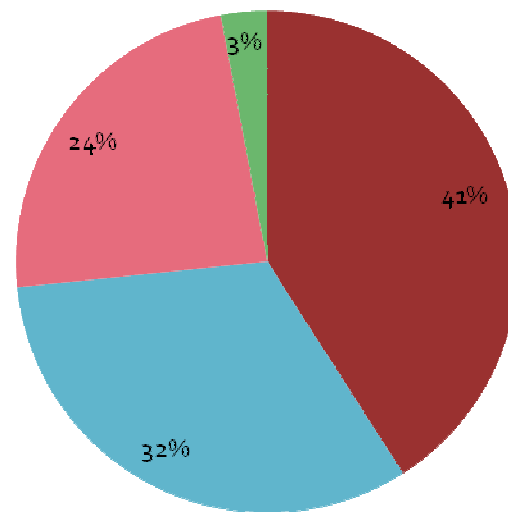
- Réflexion intégrée sur énergie et climat
- Pas directement centrée sur le pic de pétrole
- => définir une politique énergétique cohérente
- => améliorer la connaissance de son territoire
- => importance d'améliorer l'efficacité énergétique
- => intégrer la rentabilité des investissements

Région de Bruxelles capitale

- 1 100 000 habitants
- Peu de sources renouvelables
- Structure urbaine dominante
- Ecolo au gouvernement depuis 2004
- Compétence énergie depuis 2004,
compétence logement depuis 2009

Structure consommation d'énergie

Consommation énergétique
par secteur en RBC (2008) · 2.027 kTep

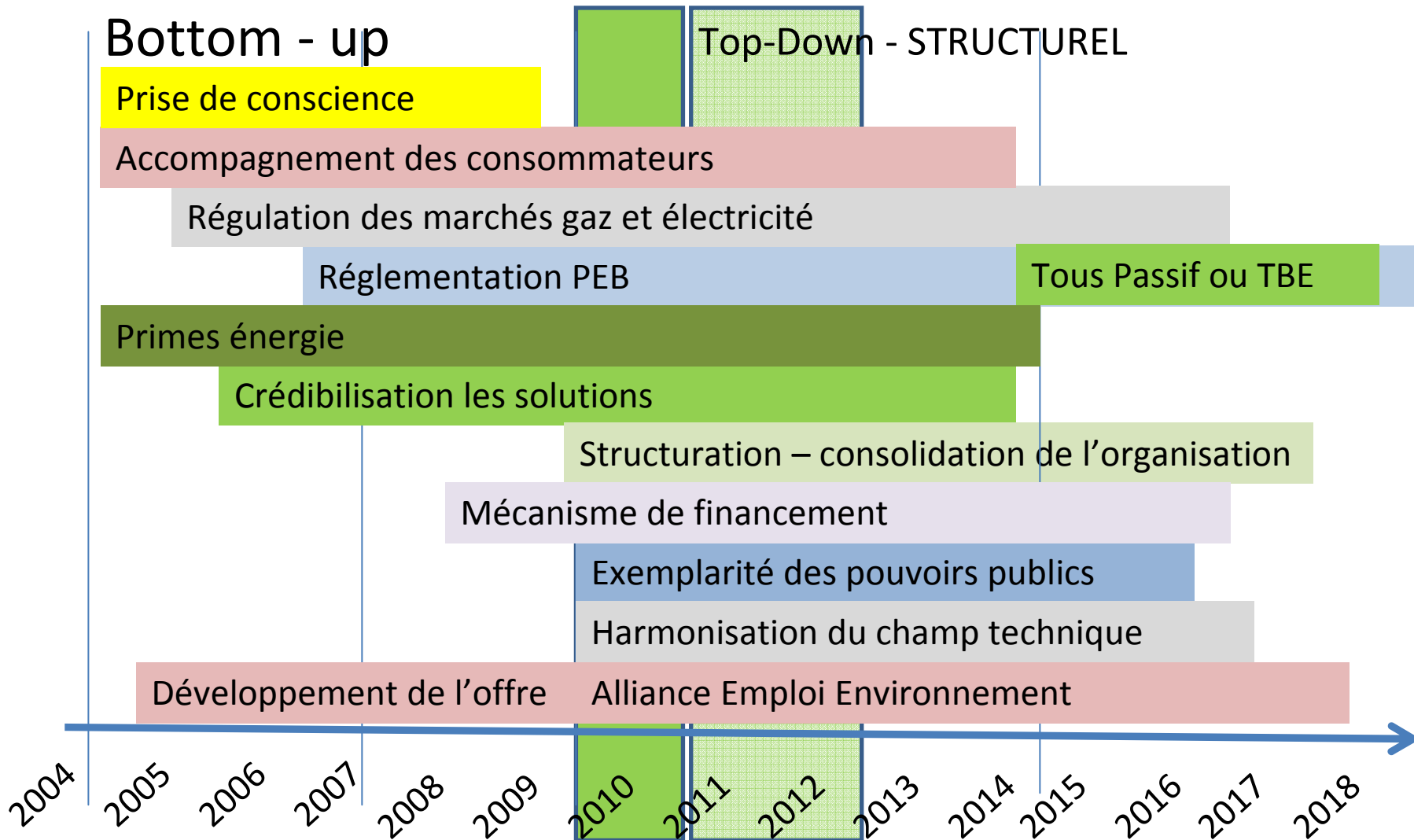


■ Logement : 41% ■ Tertiaire : 32% ■ Transport : 24% ■ Industrie : 3%

Les cibles

- Priorité à l'efficacité énergétique dans les logements et les bureaux
- Travailler sur les comportements et les investissements
- Agir sur les transports
- Peu de possibilités pour les énergies renouvelables

La ligne du temps



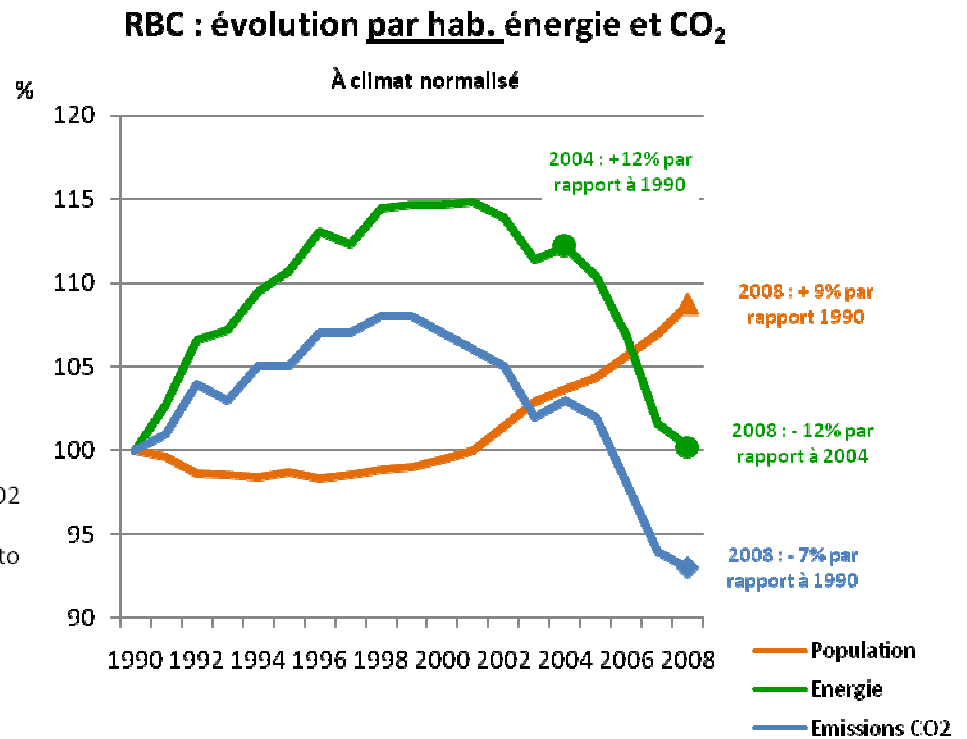
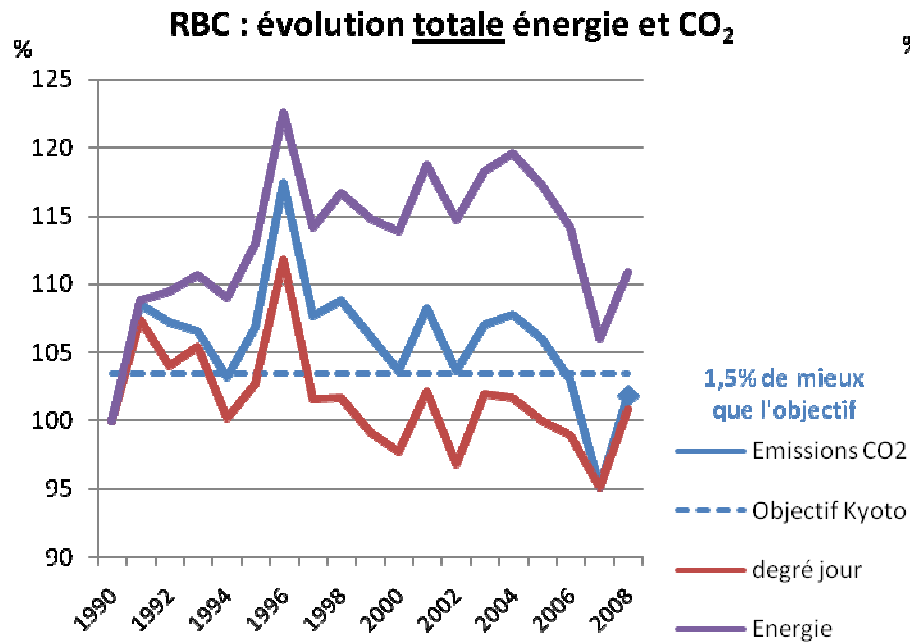
Intégrer le temps

- Travailler la prise de conscience du coût élevé de l'énergie: ex opération défi énergie,
- Travailler sur les comportements et les investissements
- La force de l'exemple
- Quand changer d'échelle?

Les étapes clés

- Conscientisation
- Accompagner les consommateurs: concours défi énergie dès 2005
- Crédibiliser les solutions: à partir de 2007, appel à projets exemplaires en construction puis rénovation (déjà 81 000 m² en passif et 186 000 m² en basse ou très basse énergie, aide moyenne 69 euros/m²)
- Créer un mécanisme de financement en 2008
- Réglementation PEB: exigence passif pour les bâtiments publics dès 2010 (construction bâtiment administration de 15 000 m² en cours)
- Structurer et consolider l'organisation
- Changer d'échelle de financement (à poursuivre...)
- Exigence passive sur toute construction neuve et rénovation lourde dès 2015

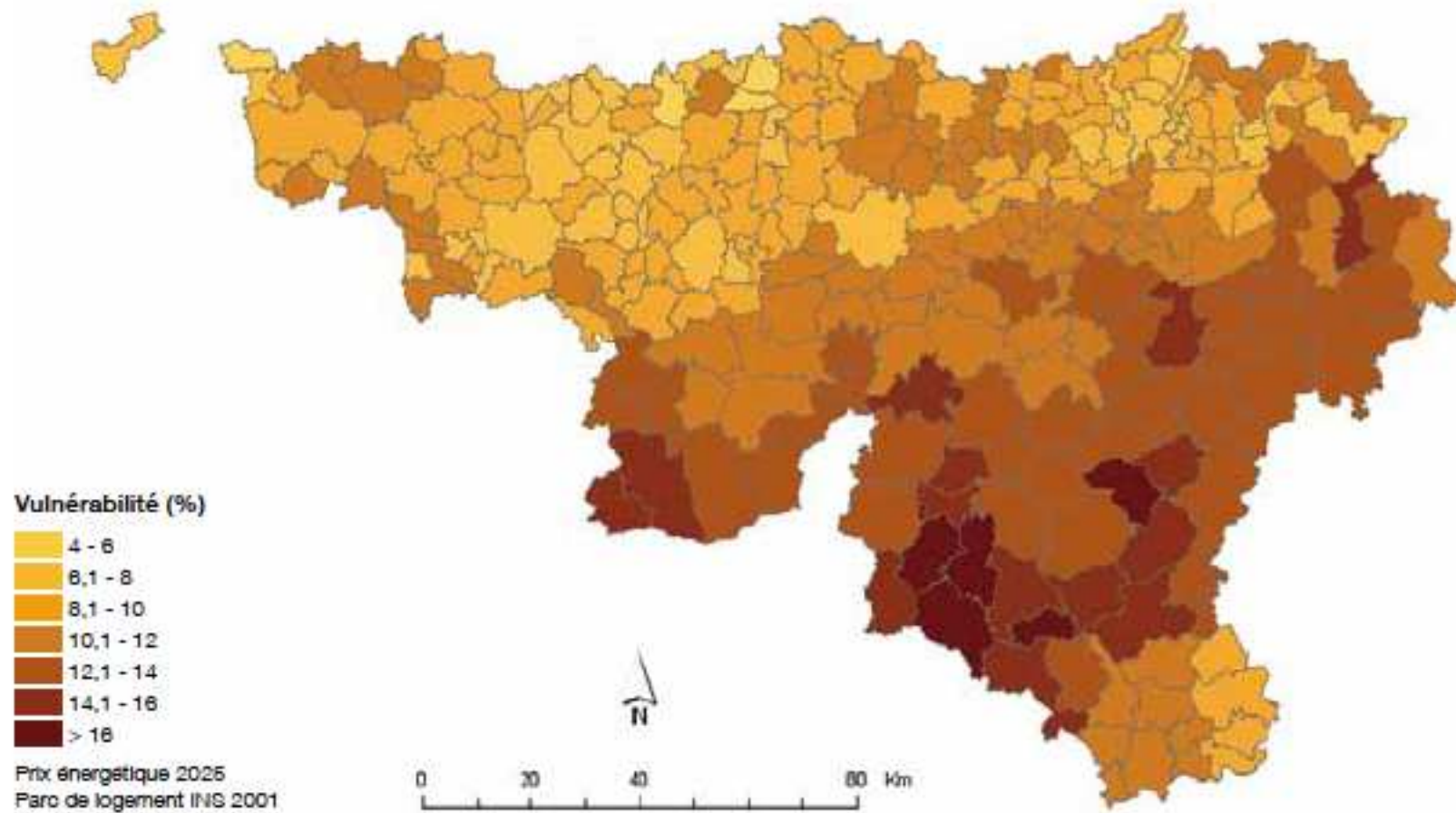
bilan 2004 – 2009



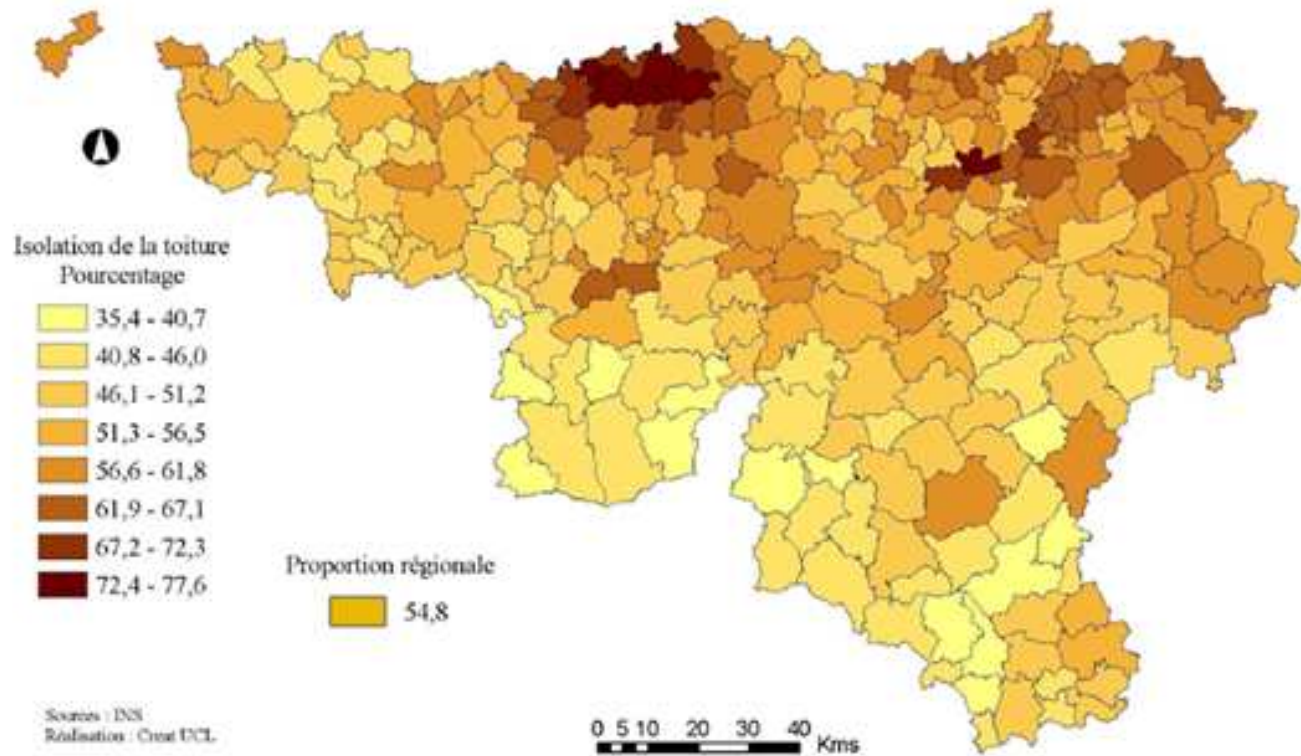
En Wallonie

- 3 500 000 habitants
- Une région très industrielle et énergivore
- Gros potentiel d'efficacité énergétique rentable
- Ecolo au pouvoir en énergie entre 1999 et 2004 lance décret électricité verte (2% en 2002, 15% en 2012)
- Retour au pouvoir en 2009 en aménagement du territoire, énergie, logement, mobilité (carré magique?)

Part du revenu dépensée dans le chauffage si le prix du baril est doublé

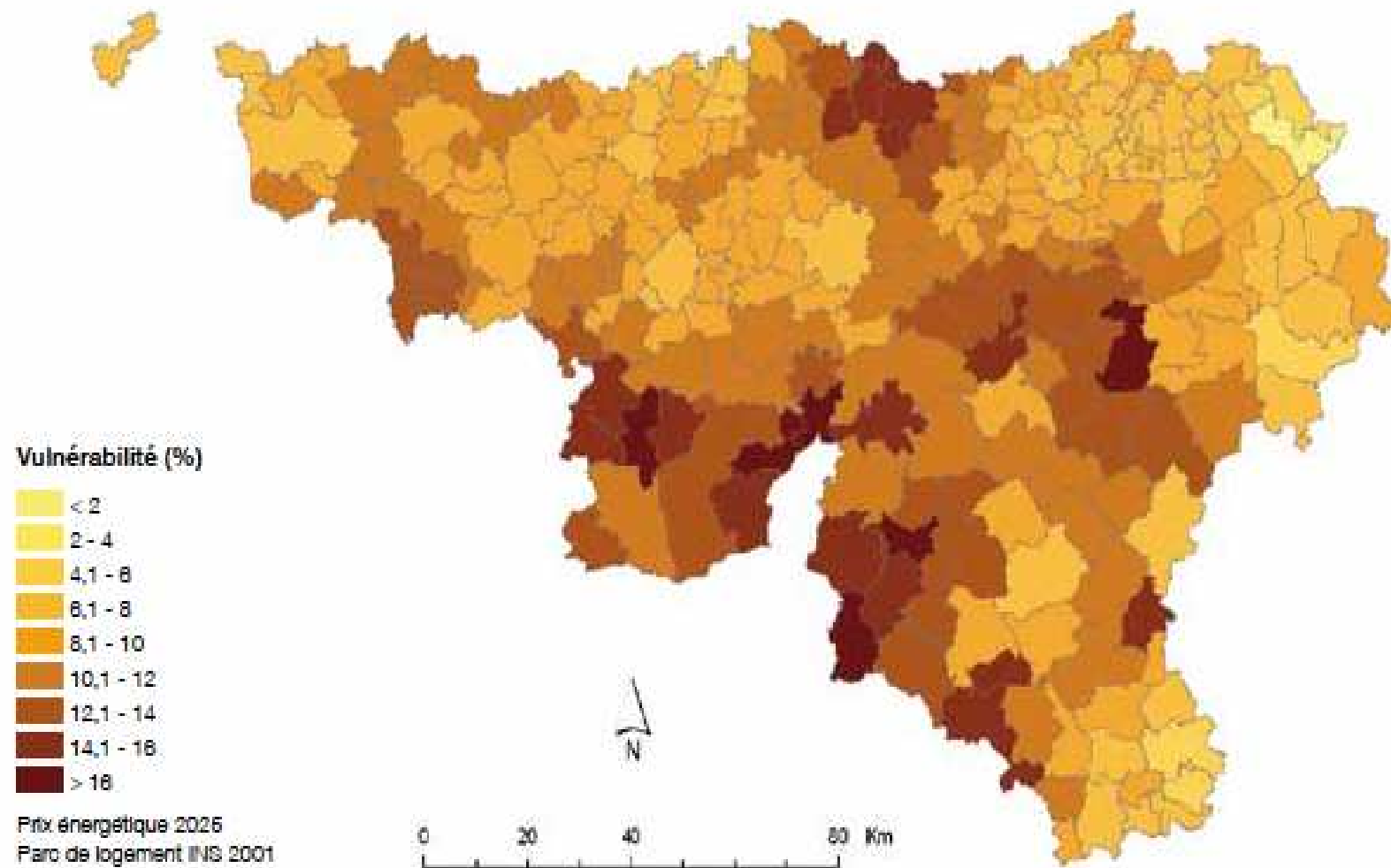


Taux de toitures isolées

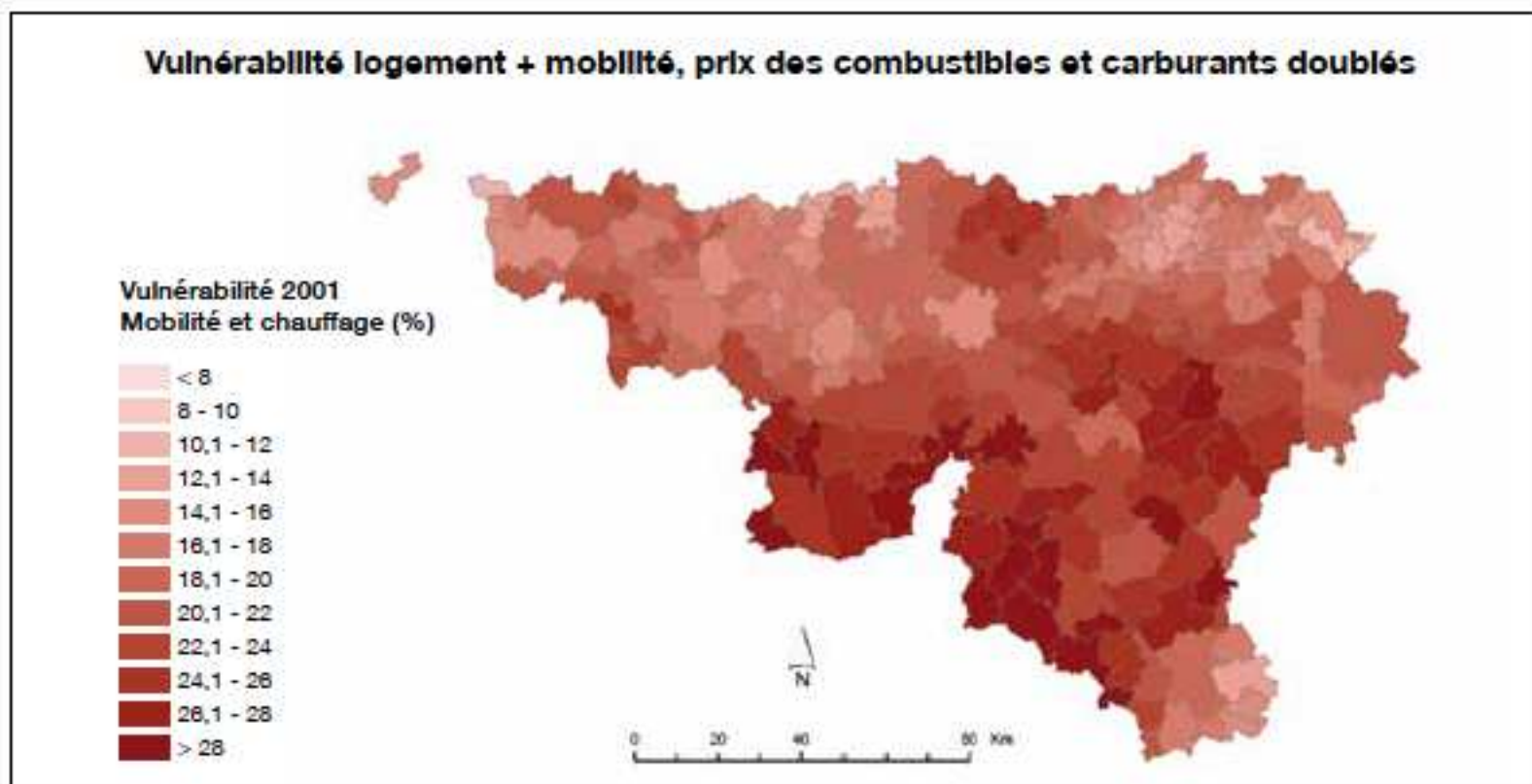


Sources : Cartographie CREAT, sur base des données INS

Part du revenu dépensée dans les déplacements domicile-travail si le prix du baril est doublé



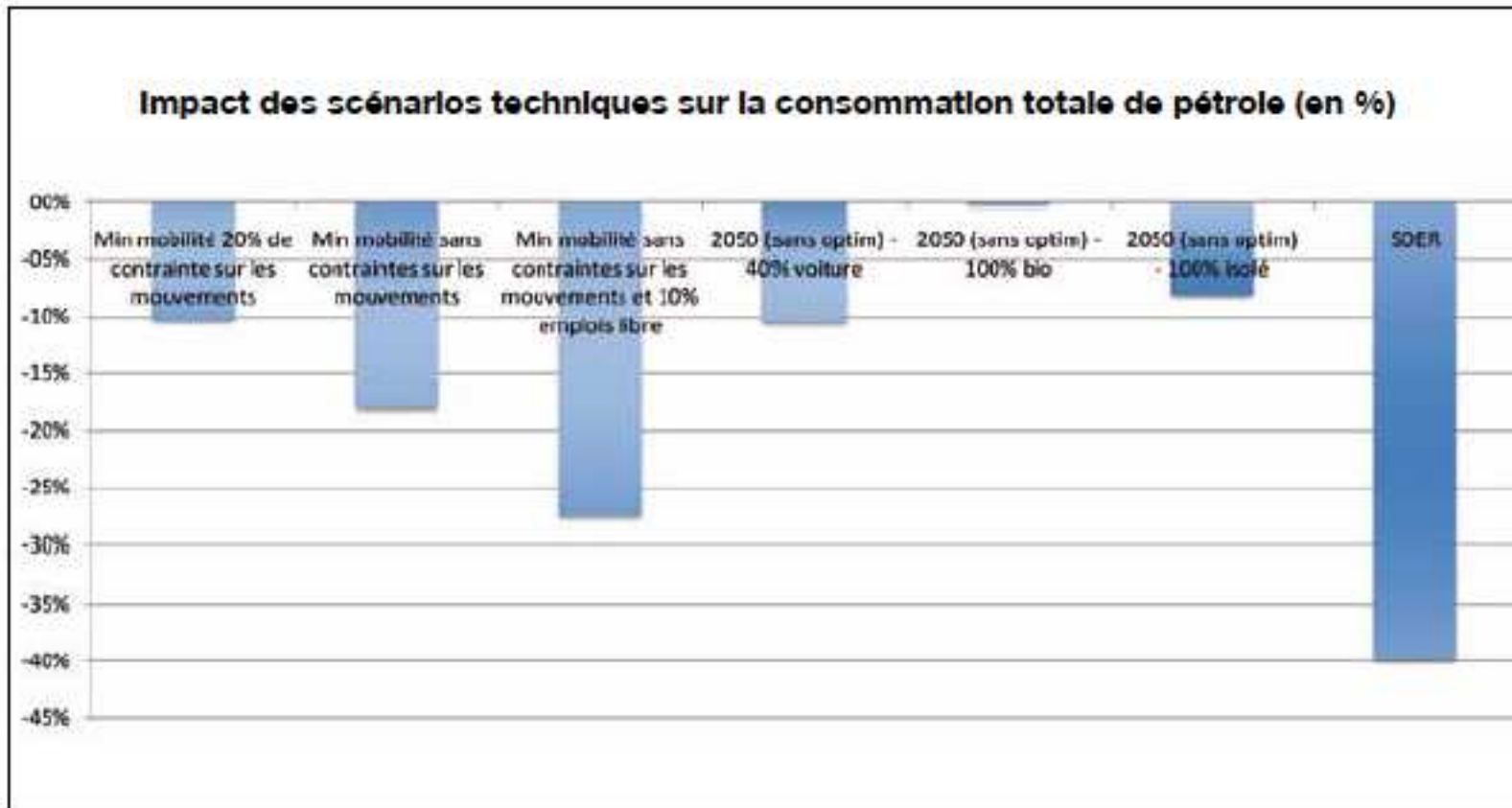
Dépenses énergie (mobilité et chauffage) peut dépasser 28% des revenus si le prix du pétrole double!



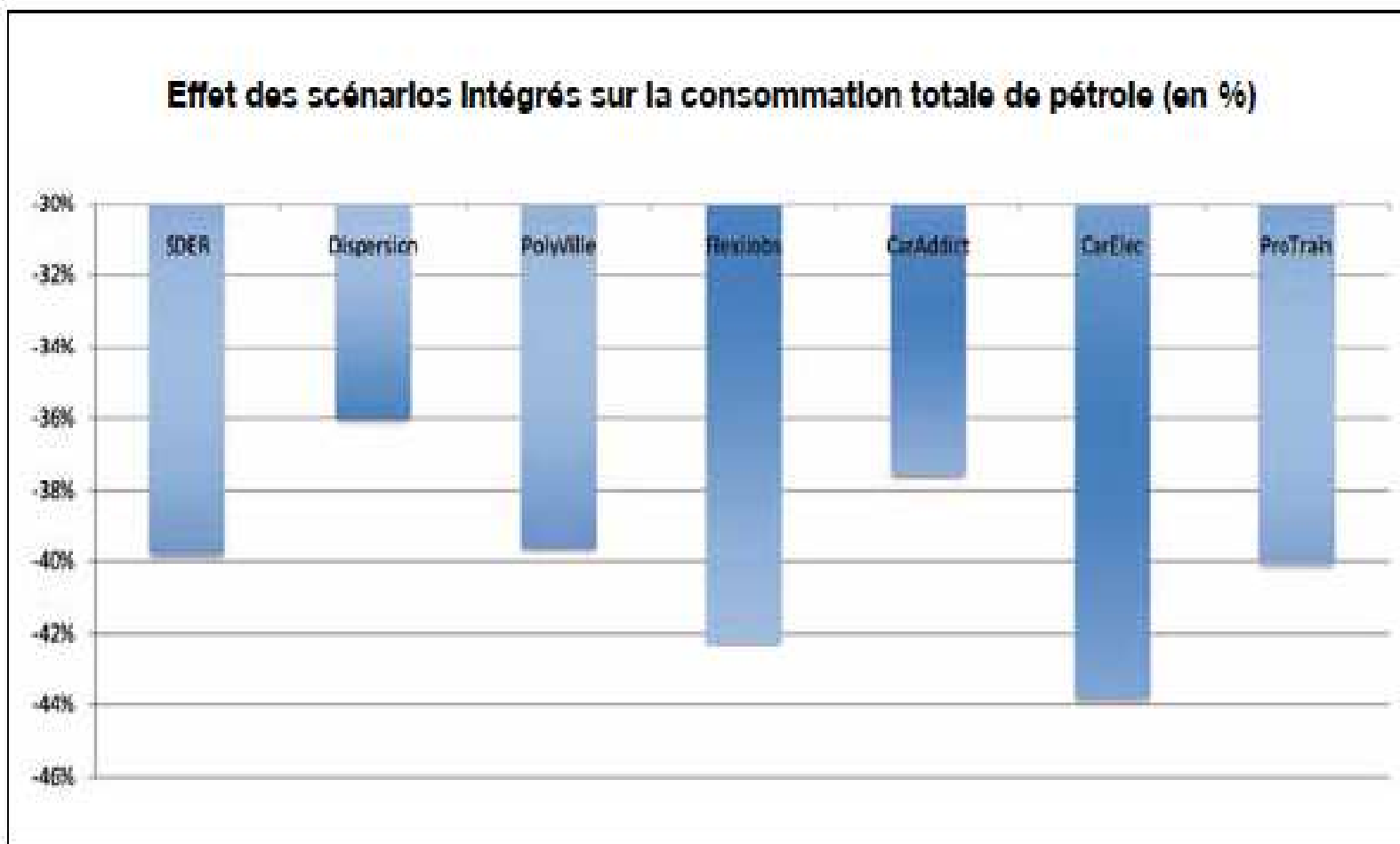
Ces cartes marquent les esprits

- Prise de conscience des risques
- Difficulté à traduire des mesures différenciées en fonction du territoire
- Blocage sur la définition de zones de centralité à privilégier (près des gares par exemple) et à densifier
- Grande résilience des villes
- Masque un rationnement des plus pauvres en zone urbaine

Scénarios théoriques



Etude de scénarios sur la gestion du territoire



Changement de dimension pour isoler les logements

- Profiter de l'expérience bruxelloise pour accélérer le processus
- Augmenter le taux de rénovation des logements
- Utiliser les épargnes dormantes
- Former les professionnels
- Soutenir le marché
- Mobiliser tous les acteurs !!!

L'ALLIANCE EMPLOI-ENVIRONNEMENT

et ses 40 partenaires



Mobiliser tous les acteurs=> mobilisation importante de moyens

OS1	<i>Stimuler la demande de rénovation durable de bâtiments privés</i>	500.083.487 €
RI.1	<i>Mise en place d'un Partenariat Public-Ménage</i>	493.632.983 €
R 2.1	<i>Dispositifs d'incitants existants ou à créer pour les entreprises du secteur privé</i>	5.334.401 €
R 3.1	<i>Elaborer et mettre en place une labellisation du bâtiment durable</i>	1.116.103 €
OS2	<i>Stimuler la demande de rénovation durable de bâtiments publics</i>	448.164.009 €
R 1.2	<i>Encadrer les marchés publics</i>	2.906.002 €
R 2.2	<i>Mettre en œuvre un vaste plan de rénovation du parc de logements publics</i>	225.000.000 €
R 3.2	<i>Réaliser des projets pilotes dans les logements publics</i>	89.000.000 €
R 4.2	<i>Accélérer les procédures de rénovation et création de logements publics</i>	6.258.007 €
R 5.2	<i>Développement de chaufferies collectives dans le logement public</i>	4.600.000 €
R 6.2	<i>Mettre en place un facilitateur thermique grands systèmes</i>	400.000 €
R 7.2	<i>Mettre en œuvre un volet UREBA</i>	120.000.000 €
OS3	<i>Renforcer les capacités du secteur de la construction pour la rénovation de bâtiments</i>	68.912.247 €
R 1.3	<i>Mettre en œuvre un vaste plan intégré de formations vertes</i>	57.377.286 €
R3.3	<i>Elaborer et mettre en place un label qualité entreprises</i>	2.116.103 €
R 4.3	<i>Autres mesures visant le renforcement du secteur de la construction durable</i>	6.715.006 €
	<i>Mise en œuvre d'autres alliances</i>	3.500.000 €
	<i>Dispositif de suivi de la mise en œuvre de la 1ère AEE</i>	820.000 €
	TOTAL (estimation)	1.021.479.743 €

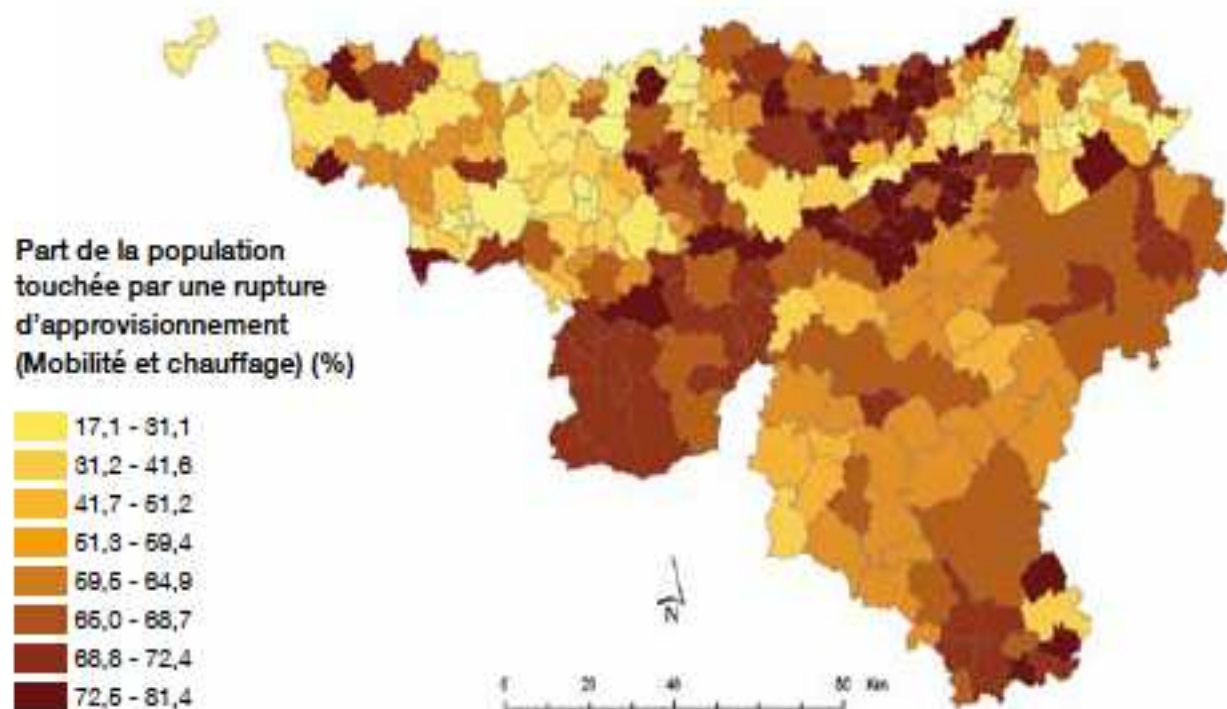
challenge

- Agir sur la structure du territoire (ex: densification sélective)
- Réduire les besoins contraints de mobilité
- Accélérer encore une fois la rénovation énergétique des bâtiments
- Dégager assez de moyens pour les plus pauvres
- Rendre les changements de comportements populaires

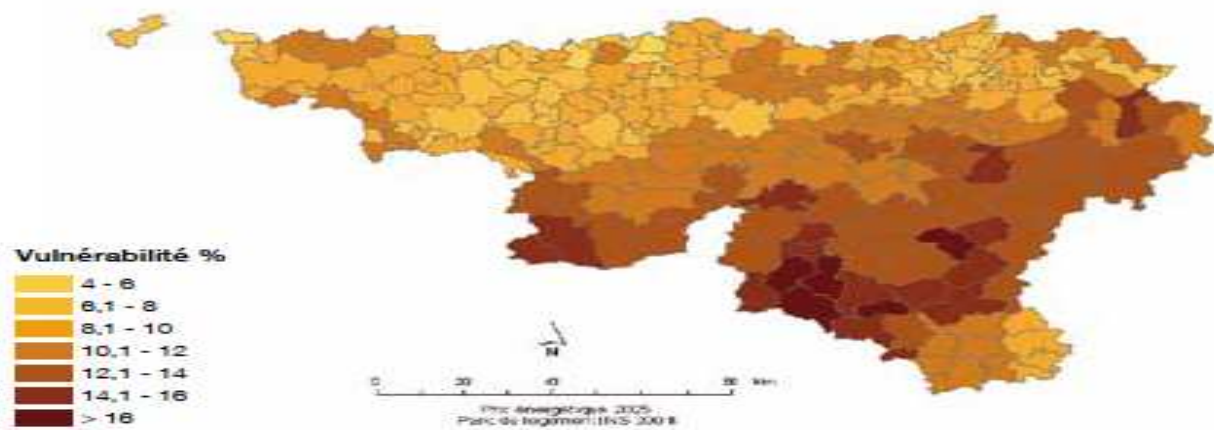
Merci



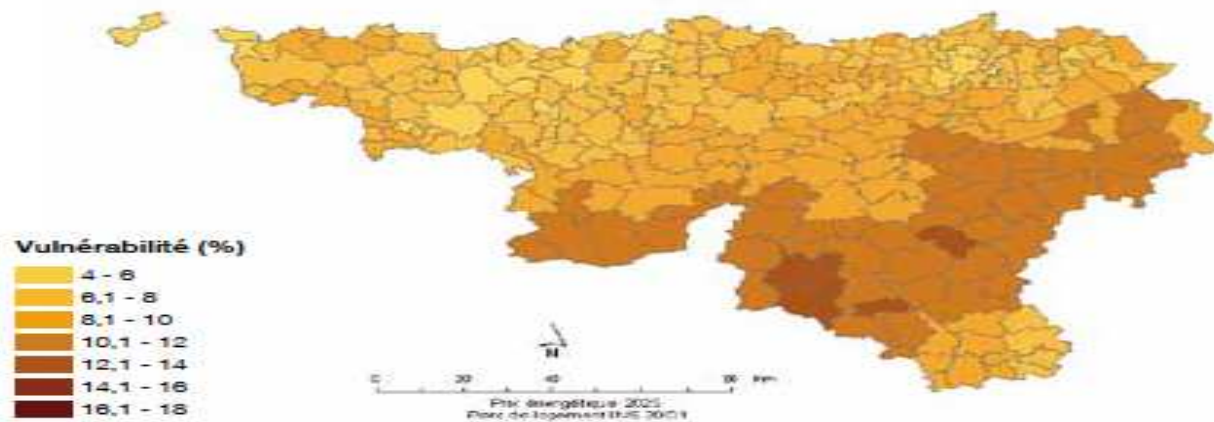
Vulnérabilité face aux ruptures d'approvisionnement en produits pétroliers



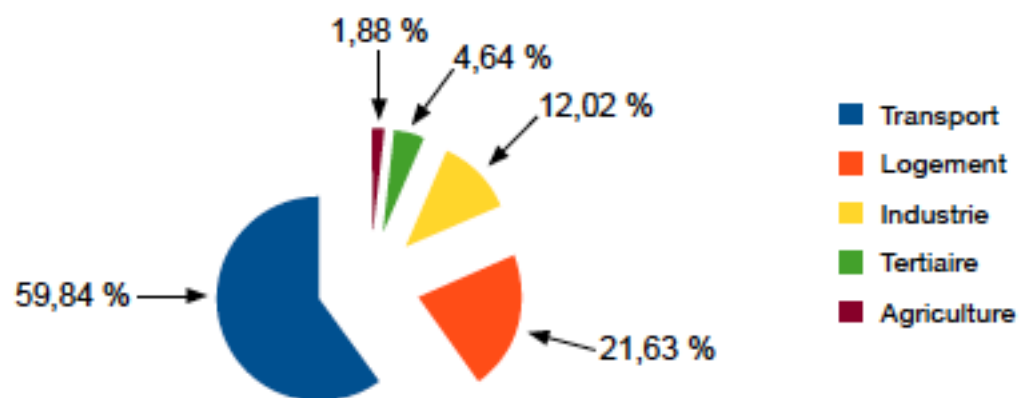
Parc actuel, prix doublés



Parc isolé à 50 % et densifié à 15 %, prix doublés



Consommation finale des produits pétroliers en Wallonie



SOURCE : BILAN ÉNERGÉTIQUE DE LA RÉGION WALLONNE 2007